



**PREMIER
MINISTRE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Secrétariat général de la défense
et de la sécurité nationale

Agence nationale de la sécurité des
systèmes d'information

Le Directeur général

Paris, le 04 JAN. 2022
N° 26 /ANSSI/SDE

DECISION DE QUALIFICATION D'UN PRODUIT
AU NIVEAU RENFORCE

**IDEAL CITIZ 2.17-I ON INFINEON M7892 B11 EMBEDDING ID.ME 1.6-I APPLICATION
VERSION V2.0.14.0.0**

IDEMIA FRANCE

RCS 340 709 534

**2, Place Samuel de Champlain
92400 Courbevoie
France**

Pièces constitutives de la décision de qualification :

Fiche 1 : Conditions et limites de la qualification.

Fiche 2 : Base documentaire de la qualification.

Le directeur général de l'Agence nationale de la sécurité des systèmes d'information,

Vu le décret n° 2010-112 du 2 février 2010 pris pour l'application des articles 9, 10 et 12 de l'ordonnance n° 2005-1516 du 8 décembre 2005 relative aux échanges électroniques entre les usagers et les autorités administratives et entre les autorités administratives ;

Vu le décret n° 2009-834 du 7 juillet 2009 modifié portant création d'un service à compétence nationale dénommé « agence nationale de la sécurité des systèmes d'information », notamment son article 1^{er} ;

Vu le décret du 27 mars 2014 portant nomination du directeur général de l'Agence nationale de la sécurité des systèmes d'information – M. POUPARD (Guillaume) ;

Vu le processus de qualification d'un produit,

Décide :

- Art. 1^{er} – Le produit fourni par la société IDEMIA portant le nom « IDEAL CITIZ 2.17-I ON INFINEON M7892 B11 EMBEDDING ID.ME 1.6-I APPLICATION » en version 2.0.14.0.0 respecte les règles fixées par le décret n° 2010-112 du 2 février 2010 et est qualifié au niveau renforcé sous réserve du respect des conditions et limites d'utilisation énoncées en fiche 1.
- Art. 2 – La présente décision est valable pour une durée de 3 ans.
- Art. 3 – Le maintien de cette décision est conditionné au respect des règles relatives au suivi de la qualification établies dans le processus de qualification d'un produit.



Guillaume POUPARD
Directeur général de l'Agence nationale
de la sécurité des processus d'infir nation

Fiche 1

Conditions et limites de la qualification.

Conditions

La décision de qualification est valide sous réserve du respect des conditions énoncées ci-après.

Lors de la mise en œuvre du produit, l'autorité d'emploi doit s'assurer que :

- C1. Les objectifs de sécurité sur l'environnement définis dans la cible de sécurité [CDS] doivent être respectés
- C2. Les restrictions d'usage figurant dans le rapport de certification [CERTIF] doivent être respectées.
- C3. Les recommandations figurant dans les guides [GUIDES] doivent être respectées.

Limites

- L1. Seules les fonctions décrites dans la cible de sécurité sont couvertes par la présente décision de qualification.

Fiche 2

Base documentaire de la qualification

Cadre réglementaire

[PROCESS_QUALIF_PROD]	Processus de qualification d'un produit, note n° 274/ANSSI/SDE du 12 janvier 2017, référence QUAL-PROD-PROCESS, version en vigueur. Disponible sur https://www.ssi.gouv.fr/qualification-processus
[RGS]	Décret n° 2010-112 du 2 février 2010 pris pour l'application des articles 9, 10 et 12 de l'ordonnance n° 2005-1516 du 8 décembre 2005 relative aux échanges électroniques entre les usagers et les autorités administratives et entre les autorités administratives. Disponible sur https://www.legifrance.fr

Documents rédigés par le centre d'évaluation

[RTE]	Evaluation Technical Report (full ETR) – DUCK, référence LETI.CESTI.DUC.RTE.001, version 3.0, 18 octobre 2021.
-------	--

Documents rédigés par l'Agence nationale de la sécurité des systèmes d'information

[CERTIF]	Rapport de certification, IDeal Citiz v2.17-i on Infineon M7892 B11 embedding ID.me 1.6-i application, ANSSI-CC-2018/44, daté du 5 octobre 2018. Rapport de surveillance, IDeal Citiz v2.17-i embedding ID.me 1.6-i application v2.0.14.0.0, ANSSI-CC-2018/44-S01, daté du 3 décembre 2021.
[CRYPTO]	Mécanismes cryptographiques – Règles et recommandations concernant le choix et le dimensionnement des mécanismes cryptographiques, annexée au Référentiel général de sécurité (RGS_B1), disponible sur www.ssi.gouv.fr . - version : 2.03 - en date du : 21 février 2014

Guides d'utilisation et documentations techniques de l'industriel

[GUIDES]	Guides d'installation du produit : ID.me 1.6-i application – Preparative Procedures, version 1.6, référence 2018_2000034155, 19/9/2019 IDEMIA. ID.me 1.6-l application, Personalization Specification, version 1.5, référence 2000034156, 20/8/2018, IDEMIA Guides opérationnel du produit : ID.me 1.6-i - Operational Guidance, version 1.4, référence 2018_2000034153, 31/5/2018, IDEMIA. ID.me 1.6-i - User Manual, version 1.4, référence 2018_2000034154, 20/8/2018, IDEMIA. IDeal Citiz v2.1.3 – Basic Applet Development Recommendations, référence 2018_2000033656, version 0.1, 1/2/2018, IDEMIA.
----------	--

IDEal Citiz v2.1.3 – Secure Applet Development Recommendations, référence 2018_2000033655, version 0.4, 7/12/2020, IDEMIA.

IDEal Citiz v2.1.3 – Verification Authority Rules, référence 2018_2000033657, version 0.1, 1/2/2018, IDEMIA.

Preparative procedure for IDEal Citiz v2.1.3, référence 2018_2000031819, version 1.0, 12/6/2018, IDEMIA.

IDEal Citiz_v2.1.3 OPE - Operational User Guidance, référence 2018_2000031818, version 1.0, 12/6/2018, IDEMIA.

IDEal Citiz_v2.1.3 Global Platform and JavaCard API, référence 2017_2000031074, version 2.0, 18/4/2018, IDEMIA.

[CDS]

Cible de sécurité de référence pour l'évaluation :

- Security Target IDEal Citiz v2.17-i embedding ID.me 1.6-i application, version 1.4, référence 2018_2000034144, 5/9/2018, IDEMIA.

Pour les besoins de publication, la cible de sécurité suivante a été fournie et validée dans le cadre de cette évaluation :

- Security Target Lite IDEal Citiz v2.17-i embedding ID.me 1.6-i application, version 1.0, référence 2018_2000037323, 5/9/2018, IDEMIA